



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville tenue le lundi 4 décembre 2023 à 18 h 45 au lieu habituel des sessions dudit conseil, sis au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville.

Sont présents(es), les conseillers(ères) :

Siège # 3 – M. Jean-Paul Chandonnet  
Siège # 4 – Mme Isabelle Hébert  
Siège # 6 – M. Léonard Gaudette

Sont absents (es), les conseillers(ères) :

Siège # 1 - M. Hugo Laporte  
Siège # 2 - Mme Vanessa Lemoine  
Siège # 5 – Mme Christine Langelier

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Guy Robert.

La personne qui préside la séance, soit M. Guy Robert informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit M. Guy Robert, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

Mme Lorry Herbeuval, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. DÉPÔT ET ADOPTION DU BUDGET**
- 4. DÉPÔT ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, M. Guy Robert déclare la session ouverte.

Les membres du conseil affirment avoir reçu l'avis de convocation dans le délai prévu. Un avis public a été donné le 8 novembre 2023 et affiché aux endroits reconnus par le conseil.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

SUR UNE PROPOSITION DE Léonard Gaudette  
APPUYÉE PAR Jean-Paul Chandonnet  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

2023.12S.01



### 3. DÉPÔT ET ADOPTION DU BUDGET

Comme le veut l'article 957 du Code municipal, voici les prévisions budgétaires pour l'année fiscale 2024 :

#### Dépenses

Poste/Description		Budget 2023	Budget 2024
<b>02 10000 /Administration générale</b>			
02 11000	Conseil	43 100,00 \$	44 987,00 \$
02 12000	Application de la loi	8 500,00 \$	6 200,00 \$
02 13000	Gestion financière et administrative	250 532,00 \$	291 881,00 \$
02 14000	Greffe	450,00 \$	450,00 \$
02 15000	Évaluation (Triennal)	25 000,00 \$	12 000,00 \$
02 19000	Autre	64 521,00 \$	62 274,00 \$
<b>02 20000/Sécurité publique</b>			
02 21000	Police	141 344,00 \$	151 029,00 \$
02 22000	Sécurité incendie	86 900,00 \$	89 232,00 \$
02 23000	Sécurité civile	14 000,00 \$	3 000,00 \$
02 29000	Autres	1 830,00 \$	2 063,00 \$
<b>02 30000/Transport</b>			
02 32000	Voirie Municipale	203 212,00 \$	205 613,00 \$
02 33000	Enlèvement de la neige	102 250,00 \$	103 750,00 \$
02 34000	Éclairage des rues	10 272,00 \$	9 200,00 \$
02 35500	Circulation et stationnement	6 426,00 \$	8 000,00 \$
02 36000	Transport collectif	6 861,00 \$	7 699,00 \$
02 37000	Transport en commun	- \$	- \$
02 39000	Autres	600,00 \$	600,00 \$
<b>02 40000/Hygiène du milieu</b>			
02 41000	Eau et égout	205 956,00 \$	203 773,00 \$
02 45000	Matière résiduelle	72 048,00 \$	73 644,00 \$
02 47000	Protection de l'environnement	8 953,00 \$	8 799,00 \$
02 49000	Autres	30 769,00 \$	30 593,00 \$
<b>02 60000/Aménagement, urbanisme et développement</b>			
02 61000	Aménagement, urbanisme et zonage	10 000,00 \$	13 000,00 \$
<b>02 70000/Loisirs et culture</b>			
02 70100	Activités récréatives	134 493,00 \$	168 008,00 \$
02 70200	Activités culturelles	7 263,00 \$	7 972,00 \$
<b>02 90000/Frais de financement</b>			
02 90000	Total des frais de financement	28 500,00 \$	23 938,00 \$
<b>03 21000/Remboursement de la dette à long terme</b>			
03 21000	Remboursement dette LT	63 970,00 \$	70 219,00 \$
<b>Remboursement au fonds de roulement</b>			
		12 152,00 \$	7 049,00 \$
<b>Immobilisations</b>			
		341 000,00 \$	631 780,00 \$
<b>Total</b>		<b>1 880 692,00 \$</b>	<b>2 236 753,00 \$</b>



**Recettes**

Poste/Description		Budget 2023	Budget 2024
<b>01 21000/Taxes</b>			
01 21110	Taxes générales	978 813,00 \$	1 006 383,00 \$
01 21210	Services municipaux	319 138,00 \$	357 519,00 \$
<b>01 22000/ Total paiement tenant lieu de taxes</b>			
01 22120	Immeubles des réseaux	5 600,00 \$	6 000,00 \$
<b>01 23000/ Services rendus</b>			
01 23110	Administration générale	1 600,00 \$	1 600,00 \$
01 23140	Hygiène du milieu	- \$	- \$
<b>01 24000/ Imposition de droits</b>			
01 24000	Imposition de droits	25 500,00 \$	20 618,00 \$
<b>01 25000/ Amendes et pénalités</b>			
01 25000	Amendes et pénalités	2 000,00 \$	2 000,00 \$
<b>01 26000/ Intérêts</b>			
01 26000	Intérêts	4 716,00 \$	8 175,00 \$
<b>01 27000/ Autres revenus</b>			
01 27000	Autres revenus	- 12 559,00 \$	- \$
<b>01 30000/ Transferts</b>			
01 37000	Transferts de droit	3 000,00 \$	34 278,00 \$
01 38000	Transferts ententes part frais	186 766,00 \$	119 048,00 \$
<b>21 33200/ Subvention voirie</b>			
32 00000	TECQ	240 354,00 \$	196 000,00 \$
32 00003	PAVL	95 646,00	292 721,00 \$
<b>23 81100- Réserve financière voirie</b>			
81 10000		5 000,00 \$	
<b>03 51000/ Surplus affecté</b>			
51 00000	Surplus accumulé affecté		55 852,00 \$
<b>23 51000/ Financement Long terme</b>			
51 00000	Financement L.T. Act. Inves.		136 559,00 \$
<b>TOTAL</b>		<b>1 880 692,00 \$</b>	<b>2 236 753,00 \$</b>

2023.12S.02

SUR UNE PROPOSITION DE Léonard Gaudette  
 APPUYÉE PAR Jean-Paul Chandonnet  
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter les prévisions budgétaires 2024 au montant de **2 236 753,00 \$**.

**4. DÉPÔT ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

2023.12S.03

SUR UNE PROPOSITION D'Isabelle Hébert  
 APPUYÉE PAR Jean-Paul Chandonnet  
 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le plan triennal d'immobilisation pour 2024-2025-2026 tel que présenté.

Répartition des dépenses en immobilisations par fonction :

Fonction	2024	2025	2026
----------	------	------	------



Enrobé flexible rue Claing	630 280,00 \$		
Ponceaux sur Fleury direction Saint-Ours	10 000,00 \$		
Plan et devis Sentier	10 000,00 \$		
Panneaux de signalisation	1 500,00 \$		
Resurfaçage Fleury direction Saint-Ours		250 000,00 \$	
Construction du sentier		160 000,00 \$	
Réfection complète du rang Fleury direction Saint-Jude			2 300 000,00 \$
Total	651 780,00 \$	410 000,00 \$	2 300 000,00 \$

## 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions. La directrice générale indique qu'aucune question ne lui a été acheminée par courriel concernant les sujets à l'ordre du jour.

## 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2023.12S.04

SUR LA PROPOSITION DE Léonard Gaudette  
APPUYÉE PAR Isabelle Hébert  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents  
QUE cette séance extraordinaire soit levée à 19 h 07.

Je soussignée, Lorry Herbeuval, directrice générale de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles aux postes budgétaires mentionnés.

Je, Guy Robert, maire de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Guy Robert  
Maire

\_\_\_\_\_  
Lorry Herbeuval  
Directrice générale et greffière-trésorière